

Chargé(e) de cours en Techniques de bureautique, microédition et hypermédia



Programme : Comptabilité, finance et gestion des affaires

Secteur d'enseignement : Formation continue

Lieu de travail : Collège de Rosemont

Session/ Année : Automne 2022

Mode de cours : Présentiel

Date et heure de fin de l'affichage externe : 12 septembre 2022 à 16h30

Le **Collège de Rosemont** est un établissement d'enseignement supérieur fier de sa culture, de son implication dans le milieu et de ses traditions. Son souci de s'adapter aux changements rapides qui touchent la population étudiante, le marché du travail et le savoir l'amène à demeurer en constante évolution. Reconnu pour son côté innovateur et humain et pour son orientation vers l'avenir, il a intégré au cœur même de son identité le développement durable.

» Description du poste

Chargé(e) de cours engagé(e) par le Collège pour y donner de l'enseignement à la formation continue.

» Charge(s) offerte(s)

Utilisation de logiciels d'applications

Nombre d'heures : 60 h

Numéro de concours : 2022-2023FC012-2

Discipline : Techniques de bureautique, microédition et hypermédia

Horaire et durée du cours : De jour du 26 septembre au 2 décembre 2022.

Congés : 10 octobre 2022

» Exigences particulières

- Formation académique requise: 1^{er} cycle - Baccalauréat dans une spécialisation appropriée

» Programme d'accès à l'égalité en emploi

Le Collège de Rosemont souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes en situation de handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les Autochtones à présenter leur candidature.

» Envoyer votre candidature

Afin de participer à notre processus de sélection, vous devez déposer votre candidature au lien suivant :

[Chargé\(e\) de cours en Techniques de bureautique, microédition et hypermédia - Comptabilité, finance et gestion des affaires - Utilisation de logiciels d'applications](#)

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.